



Monsieur Le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs Les Membres du CTSD,

Avec 10 postes en plus à la rentrée 2017, le vœu souhaité par l'Unsa Education 16, à de nombreuses reprises, d'une carte scolaire apaisée respectant les échéances, les instances, les personnels et peu ou prou l'ensemble des partenaires, pouvait se réaliser.

C'était sans compter sur les velléités de notre nouveau ministre.

Le Se Unsa avait appelé le nouveau président à ne pas confondre détermination et précipitation.

Pourtant, la mise en place des CPs dédoublés se fait, par votre intermédiaire, à marche forcée.

Certes, vous ne touchez pas aux PDMQDC, mais il vous faut créer pour la rentrée, alors que nous sommes à la fin de l'année, 8 postes de CPs dédoublés.

Créer ces 8 postes, alors que la réserve est de 3, signifie précipiter des fermetures et provoquer moins d'ouvertures pourtant nécessaires.

Cela a des conséquences sur le mouvement des personnels, la stabilité des équipes et la confiance portée par les personnels et nos partenaires à l'institution.

Nous sommes le 27 juin, ce n'est plus le moment de la carte scolaire.

Sur le dispositif en lui-même, notre nouveau ministre, Monsieur Blanquer apporte des arguments scientifiques. Lors du CTM du 21 juin, il s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas de bataille de dispositifs. Gageons qu'il saura tenir parole et que les moyens mis à disposition permettront le maintien des deux organisations pédagogiques (PDMQDC, CPs à 12) jusqu'à ce qu'une évaluation permette des conclusions utiles.

Certes, réduire le nombre d'élèves par classe en CP permet 2 choses : la gestion facilitée des élèves perturbateurs et une attention particulière aux difficultés des élèves même si les expériences menées quelques années auparavant ont donné des résultats plus que mitigés.

Cependant, nous ne sommes pas défiants par nature mais resterons extrêmement vigilants sur les choix des futures cartes scolaires et les évaluations à mettre en œuvre.

Enfin, après les PDMQDC en REP+, voici les CPS dédoublés ; nous ne méprisons pas les difficultés très particulières de ces secteurs, nous accompagnons et soutenons souvent les collègues y travaillant. Mais nous tenons à rappeler ici que la difficulté sociale et scolaire existe aussi ailleurs en Charente et qu'il faut continuer à en tenir compte au risque de voir naître de la jalousie, de l'amertume et une certaine forme de rejet de la part de nos collègues et de l'ensemble de la communauté éducative.

Je parle ici des zones d'éducation prioritaire ou des écoles Canadadraï qui ont tout du REP sans en avoir les avantages.

L'apprentissage du vivre ensemble dans ces territoires et ailleurs est une des clés de la réussite des élèves et un enjeu important pour notre avenir.

Mais si l'on parle du vivre ensemble, de l'apprentissage de l'autonomie, du langage, de l'appropriation d'une culture commune, on parle avant tout de la maternelle.

Cette dernière ne doit pas être traitée comme une variable d'ajustement. Les effectifs préconisés par l'institution sont trop importants alors que l'on devrait permettre un accueil sur mesure car c'est ici que se jouent les premières interactions humaines. En Charente, particulièrement, il nous paraît essentiel d'accueillir les tous petits dans de bonnes conditions et donc de les compter dans les effectifs.

Ensuite, il nous faut aborder les rythmes scolaires : le décret qui paraîtra après le CTM qui s'est tenu le 21 juin permet un demi tour au frein à main avec la possibilité de revenir sans obligation de PEDT à la semaine de 4 journées à 6h.

Sur ce point, insistons sur le fait que cette réorganisation ne peut se faire que sur proposition conjointe du conseil d'école et de la collectivité en charge des affaires scolaire. Le choix du conseil d'école a donc un rôle important et nous veillerons à ce que celui-ci soit respecté comme vous vous y êtes engagé.

D'autre part, là encore, la précipitation n'est pas bonne conseillère, nous pensons qu'avant de jeter une organisation avec l'eau du bain, il convient d'observer et d'évaluer la nature du contenu des TAPs, l'articulation des temps périscolaires et des temps scolaires et la formation des intervenants.

Certains TAPs frôlent la suractivité, ils devraient laisser la place à des temps de repos, de détente, de lecture offerte, d'exploration culturelle libre. Le but des TAP est bel et bien de faciliter les apprentissages et le bien être à l'école.

Quitte à repasser à 4 jours, nous aurions aussi vu d'un bon œil une dérogation pour des semaines à 4 jours raccourcis sur une année scolaire plus longue.

Nous tenons malgré tout à rappeler que nous sommes favorables à la semaine de 5 matinées. Il existe des éléments scientifiques que Monsieur Blanquer semble ignorer.

Le SE Unsa demande notamment que l'efficacité de ces différentes organisations soit évaluée dans quelques années au regard des résultats des élèves.

Nous ne nions pas qu'il existe des difficultés mais nous sommes convaincus que les enseignants en véritables professionnels reconnus seront à même, en collaboration avec les élus, les parents d'élèves et l'ensemble des partenaires, de trouver les solutions les plus adaptées au bien être, à l'épanouissement et à la réussite de leurs élèves.

Nous serons à leur côté pour que leurs voix soient entendues et respectées.

Enfin, nous voudrions ici faire un détour par le second degré et les trois GT qui ont eu lieu sur le réseau des collèges de Charente.

Trois réunions durant lesquelles des critères ont été listés, différents éléments statistiques ont été fournis et commentés pour, disons le, tourner autour du pot.

Nous ne sommes pas opposés aux restructurations ni même à de quelconques fermetures mais nous attendons une proposition complète en terme d'accès à la culture et au sport d'une part et d'accompagnement des fragilités scolaires et sociales d'autre part sur l'ensemble du territoire. Cela passe par un engagement, fort en terme de moyens de la part des deux parties.

Si nous accusons réception d'un poste supplémentaire d'assistante sociale sur notre département, que ce soit en terme de services médicaux ou sociaux, les fragilités des élèves sur de nombreux territoires sont telles que nous ne pouvons que regretter le manque flagrant de personnels.

L'Unsa Education attend des choix politiques à la hauteur des défis à relever, ceux-ci doivent s'inscrire dans la durée et dans la continuité de la loi pour la refondation. L'École n'en peut plus des discours caricaturaux, des oppositions stériles et des allers et retours idéologiques ; elle a besoin de stabilité.